<u>Déclaration</u> <u>de la FSU</u> <u>au CTSD du mardi 5 novembre 2019</u>



Nous regrettons que lors du CTSD prévu le 17 octobre, Monsieur le DASEN, représentant départemental du ministère de l'Éducation nationale, ait refusé de rencontrer une délégation des personnels du lycée Condorcet, victimes de graves faits de violence.

Il s'agissait, lors de quelques minutes, d'un geste de soutien humain à la hauteur des agressions subies par nos collègues.

Monsieur le DASEN a préféré les traiter en coupables, en dangereux « grévistes sauvages » face auxquels il fallait se barricader dans la DSDEN.

Devant la difficulté quotidienne de notre métier et face à cette violence qui peut se déchaîner, tous les personnels attendent la protection de leur hiérarchie et son soutien permanent.

L'indifférence, le mépris et l'abandon conduisent à l'irréparable.

L'émotion qui a secoué la profession après le suicide de notre collègue Christine Renon aura vite fait place à la colère. Nous n'arrivons toujours pas à mesurer, aujourd'hui, le niveau d'indifférence, de mépris, et de froideur dont a fait preuve le Ministre et derrière lui toute l'administration.

Pourtant il ne s'agit que de l'expression de ce que nos collègues vivent tous les jours : pressions, demandes incessantes, justifications sans fin du travail mené.

Le management au travail tue, les conditions de travail indignes d'une "modernité" tellement vantée tuent, la conscience professionnelle seule garante actuelle de la qualité des services publics tue...

Les effectifs par classe, en collège et en lycée, ne cessent d'augmenter.

Les réformes imposées font perdre le sens de notre métier et nous renvoyant à n'être que de simples exécutants.

Les fonctionnaires enseignants sont alors livrés à eux-mêmes face à la dureté du quotidien.

Le travail empêché dans lequel ils sont placés par les injonctions permanentes et paradoxales les obligent à des contorsions impossibles qui créent de la souffrance inacceptable au travail.

Nous recevons, chaque jour des mails et des appels de collègues qui sont mis sous tension par les services. En Gironde, la séquence des évaluations nationales en CP et CE1 en est l'illustration avec des IEN qui mettent la pression pour la passation, en appelant, en se déplaçant, qui font du zèle en exigeant, une semaine avant la date limite, la saisie des résultats.

Où est la confiance? Où est la possibilité pour les collègues d'organiser leur travail ?

Un service public n'est pas une entreprise privée, il vise au bien commun, à l'émancipation et à la réalisation des principes républicains, d'égalité notamment, pour tous et partout en France.

Les pratiques managériales et autoritaristes de nos hiérarchies, rivées sur leurs statistiques tronquées de performance, font fi de la réalité d'un métier qu'elles détruisent et des personnels qu'elles maltraitent.

Quelle réponse institutionnelle pour le solutionner ?

Le discours d'Emmanuel Macron à Rodez, du 3 octobre, ne répond bien évidemment pas à cette souffrance et à cette surcharge de travail.

Jamais avare d'une provocation, il déclare : "Il faut repenser la carrière. Il faut arriver à ce que la carrière progresse davantage. Comme on paye mieux on change le temps de travail (des enseignants) pour accompagner les jeunes différemment.. On regarde les vacances." ...

Quel triste bégaiement du mensonger "travailler plus pour gagner plus" de Sarkozy.

Faut-il rappeler que le fossoyeur de plus de 80 000 postes d'enseignants alors n'était autre que Jean-Michel Blanquer ?

En octobre 2019, dans les collèges et les lycées généraux et technologiques de Gironde, pour 1 738 élèves de plus, vous créez seulement un poste alors qu'en octobre 2018, pour 2 852 élèves supplémentaires (données de mars 2018) vous aviez créé 63 postes...

En lycées professionnels, Monsieur le DASEN, vous supprimez 12 postes alors qu'il y a 24 élèves de plus et que le taux de passage en 2^{nde} professionnelle est en voie d'augmentation.

L'austérité budgétaire est encore tristement à l'œuvre et malheureusement pas seulement concomitante à votre arrivée dans notre département.

La baisse des effectifs par classe est pourtant l'une des revendications les plus anciennes et les plus partagées par les collègues. Le gouvernement en fait lui-même son argument principal de lutte contre l'échec scolaire en Éducation prioritaire pour les CP et les CE1 dédoublés.

Nous déplorons encore la hausse continue des effectifs par classe, hausse à nouveau minimisée par la non prise en compte des élèves en inclusion (UPE2A, ULIS) promise pourtant par le Recteur en CTA.

L'École inclusive n'est qu'un slogan pour se donner bonne conscience car les conditions d'accueil respectueuses des élèves et de leurs différences n'existent pas.

A ce sujet, que dire de la rentrée des AESH ? Aujourd'hui encore, certains n'ont toujours pas de contrat. Un grand nombre n'a pas touché de salaire en septembre, et si il faut saluer les services qui se sont démenés pour régler les situations, débloquer des aides et verser des acomptes, cela n'efface pas le capharnaüm du mois de septembre, qui va bien au-delà des soucis administratifs : changements d'affectations au jour le jour, frais de déplacements, impossibilité de joindre qui que ce soit dans les services, réponses contradictoires entre la DSDEN et le Lycée Montesquieu... au bout d'un mois les personnels sont déjà à bout, et nous attendons de connaître le nombre de ruptures de contrats, qui risque d'être très élevé.

Comment s'en étonner quand on connaît les conditions de travail désastreuses et le salaire misérable des AESH ?

Pourtant, ils et elles indiquent trouver le métier passionnant, et c'est bien un fiasco qui se profile, faute au gouvernement d'accepter de mettre des moyens en terme de formation, de rémunération, de gestion pour que l'accompagnement des élèves se fasse dans des conditions qui profitent à tous et toutes.

En parlant d'accompagnement, qu'en est-il du droit des élèves à bénéficier d'un enseignement spécialisé en Gironde ? Dans le premier degré, des postes d'enseignant.es RASED sont gelés en début d'année, ce qui entraîne une disparition de la prise en charge d'élèves en grande difficulté dans les zones concernées. De façon plus pernicieuse, les déplacements de ces mêmes personnels sont toujours fortement contraints, avec des enveloppes correspondant parfois à seulement un quart de leurs déplacements réels. Depuis des années, la FSU tente d'obtenir gain de cause pour que les dépenses engagées pour les besoins du service soient effectivement remboursées. Las, chacun se renvoie la balle, et cette situation perdure. Mais cette année, une nouveauté : les collègues qui se sont adressés à leur IEN voire au DASEN pour le remboursement de leurs frais ou l'élargissement de leur enveloppe se sont vus rétorquer qu'ils ne devaient plus se déplacer en fonction des besoins repérés mais en fonction de leur enveloppe. Contraindre l'accompagnement de ces élèves à besoin particulier à des considérations financières tirées du chapeau, est-ce vraiment respecter nos élèves ? En est-on là, quand les ambitions affichées défendent la réussite de toutes et tous ?

Pas de RASED dans le premier degré et un démantèlement de la SEGPA au collège, ce sont donc toujours les mêmes élèves qui subissent les prétendues évolutions du système! Comment ne pas voir, dans les 15 suppressions de postes de l'an dernier, une disparition à petit feu de la structure ? Les divisions ferment : ce sont des classes surchargées, des élèves envoyés dans des collèges éloignés ou une scolarisation en milieu ordinaire pour celles et ceux qui pourtant bénéficient d'une notification. Les ambitions déconnectées pleuvent : ce sont des élèves sous pression à qui on impose de passer le DNB pro et d'engloutir ainsi en moins de temps que les autres le programme, alors même qu'ils sont en difficulté. L'inclusion à marche forcée s'impose : les classes ordinaires

débordent, la formation reste inexistante et les besoins spécifiques sont niés au profit, encore et toujours, d'une économie de moyens.

Concernant la préparation de la prochaine rentrée dans le premier degré, nous vous redemandons, Monsieur le Directeur Académique, de rétablir un troisième CTSD avant les vacances d'été, qui permettrait de pouvoir étudier des mesures sereinement. Il s'avère qu'un unique CTSD positionné au mois d'avril ne donne qu'une image assez floue des effectifs réels des écoles pour la rentrée suivante. Il nous parait nécessaire que les communes et les collègues puissent être informés au plus tôt des mesures. Nous éviterions ainsi un trop grand nombre d'ouvertures et de fermetures à la rentrée. Comme à chaque CTSD, depuis maintenant plusieurs années, nous vous demandons de compter les élèves bénéficiant du dispositif ULIS dans le calcul. Nous comptabilisons une dizaine d'écoles dont les effectifs dépassent les seuils d'ouverture avec l'inclusion réelle de ces élèves. Vous nous rétorquez régulièrement que dans certaines écoles l'inclusion ne se fait pas et c'est pourquoi vous ne voulez pas en faire une règle. Comment voulez vous que l'inclusion se généralise si les effectifs des classes sont déjà chargés ?

En maternelle, le projet de classes de grande section à 24 doit se mettre en place dès la rentrée 2020. Comment cela va-t-il se faire ? Sur quels moyens faudra-t-il encore rogner, ou quels niveaux de classes seront sacrifiés, là où nous comptons encore en Gironde des maternelles à plus de 28 voire 29 élèves de moyenne ? Nous le redisons encore, l'amélioration du système à moyens constants est une illusion et un mensonge. Alors oui les classes à 24 élèves sont une bonne chose, mais pas au détriment des autres niveaux, de l'enseignement spécialisé, des droits des personnels, du remplacement.

Après avoir dressé un triste bilan de « la politique Blanquer », comment ne pas combattre un autre projet portant atteinte à nos conditions de vie ? Dans le cadre d'un mouvement intersyndical et interprofessionnel, la FSU appelle aussi à une mobilisation massive le jeudi 5 décembre 2019, pour défendre notre système de retraite collectif et solidaire.

Après lecture de cette déclaration liminaire, on ne peut pas pour suivre ce CTSD sans respecter une minute de silence à la mémoire de notre collègue morte au travail.